



## Inscription aux nomenclatures CCAM (ophtalmologistes) et NGAP (orthoptistes) du dépistage de la rétinopathie diabétique

CPN Médecins du 3 octobre 2013

### I. Rappel contextuel

#### ➤ Définition

**La rétinopathie diabétique (RD) est une complication micro vasculaire oculaire, dont la prévalence augmente avec la durée du diabète**

- Après 20 ans d'évolution du diabète, plus de 90 % des diabétiques de type 1, et plus de 60 % des diabétiques de type 2 ont une RD (HAS-2010)
- Elle représente l'une des causes principales de malvoyance et de cécité évitables en France
- Son dépistage (examen du fond de l'œil 1 fois/an, ou 1 fois/2ans pour certains patients) s'inscrit dans la prise en charge globale du diabète

#### ➤ Prévalence de la RD

- En France : la prévalence de la RD déclarée par les médecins serait d'au moins 9,9% des patients diabétiques, soit 200 600 diabétiques (Etude ENTRED 2007-2010)
- En Europe : des données épidémiologiques menées entre 1991 et 2000, l'estiment entre 25% et 30% (tous stades confondus)

[Rapport HAS Interprétation des photographies du fond d'œil, suite à une rétinographie avec ou sans mydriase - Juillet 2007]

➤ **Pratique actuelle du dépistage**

- **Le dépistage de la RD** est réalisé dans la plupart des cas par les ophtalmologistes, à leur cabinet avec parfois l'aide d'un orthoptiste salarié
- Il existe quelques programmes expérimentaux de dépistage organisé locaux dans lesquelles les rétinoographies sont effectuées par un orthoptiste (protocoles de coopération art 51 loi HPST / expérimentations FICQS ou FIR)
- Cependant, la pratique actuelle du dépistage de la rétinopathie diabétique ne permet pas d'atteindre les objectifs du dépistage tels qu'ils sont recommandés par la HAS : 60 % de la population selon une étude ENTRED 2007-2010.  
**ROSP-MT – 2011** : en moyenne 61,5% pour un objectif cible à 80%

➤ **Les raisons de l'insuffisance de la pratique actuelle**

- manque d'information des patients
- précarité et reste à charge
- délais d'obtention d'un rendez-vous chez un ophtalmologiste
- difficulté d'accès aux ophtalmologistes

➤ Face à ces constats, il apparaît nécessaire d'engager une réorganisation du dépistage en favorisant la coordination entre professionnels de santé de la filière visuelle

➤ L'inscription des actes de dépistage de la RD avec lecture différée, aux nomenclatures des ophtalmologistes (CCAM) et des orthoptistes (NGAP), est prévue fin 2013 (publication au Journal-Officiel)

➤ Cette alternative de dépistage devrait permettre :

- d'améliorer le dépistage de la rétinopathie diabétique en ville et la prise en charge des patients diabétiques
- de développer la télémédecine
- d'impliquer le médecin généraliste pour toucher la population diabétique insuffisamment ou non dépistée
- de dégager du temps médical pour les ophtalmologistes



## II. L'inscription des actes

### ➤ Une inscription encadrée

- **La HAS a validé** en 2007 « l'interprétation des photographies du fond d'œil, suite à une rétinographie avec ou sans mydriase », comme modalité de dépistage coordonné entre ophtalmologistes et orthoptistes sous réserve de respecter certaines **conditions d'indication et de réalisation**
- **Ces conditions sont principalement les suivantes :**
  - o une lecture différée de clichés du fond d'œil possible uniquement **après premier examen du fond d'œil normal** par l'ophtalmologiste
  - o une **formation spécifique et certifiée** des orthoptistes
  - o **des qualités techniques** de photographies, de lecture et de transmission des images **requis**

### ➤ Population du dépistage de la RD avec lecture différée

- Il s'agit des patients diabétiques, âgés de moins de 70 ans, non suivis (population cible = 600 000) et de ceux déjà suivis sans RD diagnostiquée (population secondaire = 800 000)
- Elle est donc estimée à 1,4 millions sur une population globale de 3 millions de diabétiques

### ➤ Inscription de trois actes techniques aux nomenclatures

- **2 actes pour les orthoptistes à la NGAP :**
  - o rétinographie couleur, avec ou sans mydriase, **avec télétransmission** au médecin lecteur
  - o rétinographie couleur, avec ou sans mydriase **avec transmission par tout autre moyen** au médecin lecteur
- **1 acte pour les ophtalmologistes à la CCAM** « interprétation différée des photographies du fond d'œil »

## Zoom sur l'acte CCAM de lecture différée des ophtalmologistes

### CCAM- Sous Chapitre 02.01.04

CHAP médecins du 25/09/2013.

#### Projet de libellé :

- **BGQP 00X: lecture différée d'une rétinographie en couleur, sans la présence du patient »**

À l'exclusion de :

- rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique, sans injection (BGQP007)
- rétinographie en lumière bleue avec analyse des fibres optiques (BGQP009)

#### ➤ Indications :

Dépistage de la rétinopathie diabétique d'un patient diabétique de moins de 70 ans

#### ➤ Conditions de réalisation :

##### Rythme de réalisation :

- tous les 2 ans, chez les diabétiques non insulino-traités, avec hémoglobine glyquée et pression artérielle équilibrées.
- Au début de la grossesse puis tous les 3 mois et en post-partum pour la femme enceinte diabétique, hors diabète gestationnel
- annuel dans les autres situations.

*Source : Recommandations de la HAS de décembre 2010 sur le dépistage de la rétinopathie diabétique par lecture différée de photographies du fond d'œil*

#### ➤ Modalités techniques

- lecture d'au moins 500 rétinographies de patients diabétiques par an
- lecture dans un délai de 7 jours ouvrables, après réalisation
- transmission du compte rendu au médecin prescripteur et au patient indiquant, le cas échéant, la nécessité d'orientation à un ophtalmologiste :
  - dans un délai inférieur à 2 mois pour les patients ayant une rétinopathie diabétique non proliférante modérée ou sévère ou une maculopathie
  - dans un délai inférieur à 2 semaines pour une rétinopathie diabétique proliférante.

*Source : Recommandations de la HAS de décembre 2010 sur le dépistage de la rétinopathie diabétique par lecture différée de photographies du fond d'œil*

#### ➤ Facturation :

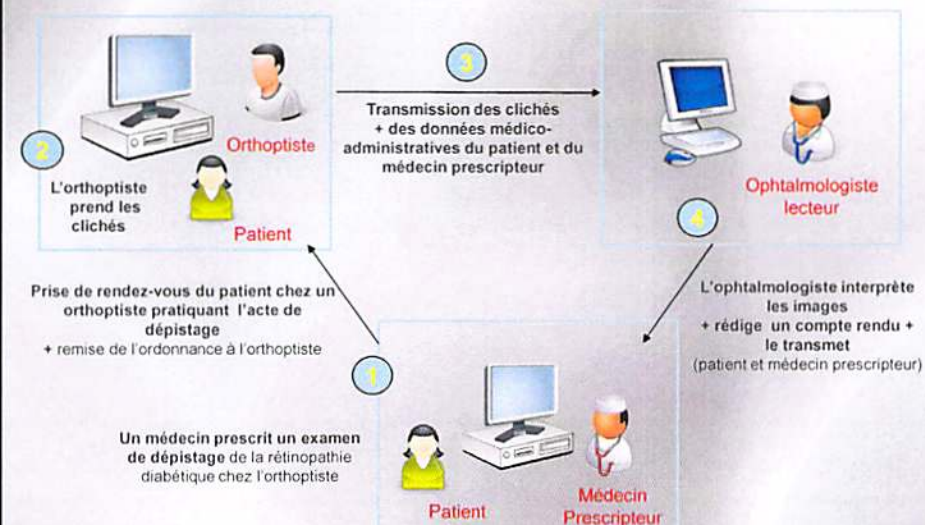
Cet acte de lecture s'intégrant dans un dispositif de dépistage de la rétinopathie diabétique, il ne peut pas être facturé avec une autre prestation d'ophtalmologie dans le même temps, sauf urgence



### III. Des modalités organisationnelles souples

- C'est une **alternative proposée** à la seule modalité de dépistage existant en secteur libéral
- **Plusieurs modalités** organisationnelles du dépistage coordonné de la RD sont **envisageables** :
  - **au cabinet de l'ophtalmologiste** par un orthoptiste salarié, ou libéral dans le cadre d'une coopération (vacations, prêt de matériel)
  - **en dehors du cabinet de l'ophtalmologiste**, par un orthoptiste libéral dans son cabinet ou dans un autre lieu.
- Quel que soit le mode organisationnel choisi, **la lecture se fait toujours par l'ophtalmologiste sans présence du patient et de façon asynchrone**  
L'interprétation différée nécessite alors de prévoir une transmission des photographies du fond de l'œil entre l'orthoptiste et l'ophtalmologiste.
- **Le choix du mode organisationnel est laissé aux professionnels de santé, en tenant compte des spécificités locales**

### Schéma du processus organisationnel



### III. L'accompagnement des professionnels

➤ **Un accompagnement des professionnels en 2 volets, prévu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 :**

- **1<sup>er</sup> volet :** un **accompagnement spécifique** d'aide à la mise en place du dépistage de la RD par lecture différée, sera réalisé **dans une douzaine de CPAM volontaires**, en collaboration avec les ARS

**Objectifs :**

- o **favoriser l'appropriation de cette nouvelle modalité de dépistage** par un accompagnement renforcé des professionnels
  - o **faciliter la création d'une file active**
  - o **toucher les patients diabétiques actuellement non dépistés**
- **2<sup>e</sup> volet :** **parallèlement, une campagne nationale d'accompagnement, France Entière, des professionnels de santé :** médecins traitants (visites DAM dans le cadre du thème récurrent diabète), des orthoptistes et des ophtalmologistes (courriers, fiches techniques), ainsi qu'une information multi-canaux des patients diabétiques sur cette nouvelle modalité de dépistage (Sophia, Ameli...)